



## Travail par points chauds et risque d'incendie

Il est important de prendre toutes les précautions nécessaires afin de prévenir le risque d'incendie.

### LE TRAVAIL PAR POINTS CHAUDS: CAUSE FRÉQUENTE D'INCENDIE

Les opérations de soudage et de meulage représentent un risque élevé d'incendie en milieu agricole lorsque les mesures de précaution et de surveillance ne sont pas appliquées adéquatement.

Le travail à chaud doit être effectué à l'intérieur d'un bâtiment dont les murs sont revêtus d'un matériau incombustible.

#### Préparer l'aire de travail

- 🔥 Rédiger une fiche d'entretien pour s'assurer du bon fonctionnement des équipements de soudage et de meulage.
- 🔥 Balayer le plancher et retirer toute matière combustible dans un rayon de 50 pi (15 m).
- 🔥 Ne jamais effectuer de travail par points chauds près d'un mur combustible, à moins de protéger ce dernier par un écran de protection thermique amovible (panneau de fibrociment, tôle, bâches ignifugées, etc.).
- 🔥 Ne jamais effectuer de travail à chaud sur une pièce métallique, telle qu'un tuyau en contact avec un mur, une cloison ou un plafond combustible, à moins d'isoler adéquatement ces derniers aux points de contact.
- 🔥 Prévoir l'accès à l'un de vos extincteurs ou boyau d'eau près du lieu de travail.

#### Pendant le travail

- 🔥 Surveiller les points de chute des étincelles et des particules chaudes.
- 🔥 Par précaution, mouiller le plancher avec de l'eau afin de le refroidir.
- 🔥 Toutes les 30 minutes, regarder autour pour s'assurer qu'aucun élément n'a provoqué la pyrolyse de matières combustibles par le transfert de chaleur (conduction, convection, rayonnement).
- 🔥 Lorsque les travaux sont terminés, une personne apte à intervenir doit **maintenir une surveillance constante** pendant au moins 30 minutes.

#### Après le travail

- 🔥 Surveiller le lieu de travail périodiquement pendant un minimum de 4 heures après la fin des travaux.
- 🔥 Appliquer de l'eau partout sur les surfaces où le travail à chaud a été effectué.

Une étincelle de soudure ou de meulage peut atteindre une température de 6 000 °c (10 000 °f).

Une étincelle provenant d'un procédé de soudage ou de meulage peut couvrir pendant 72 heures avant l'éclosion d'une flamme.



## DANS L'ATELIER DE TRAVAIL

1

Dans l'atelier de travail, la table doit être conçue entièrement en acier et installée dans une partie du bâtiment libre de tout combustible dans un rayon de 15 m (50 pi), et dont les murs, dans le cas d'une construction combustible, sont protégés par une tôle ou autres matériaux incombustibles.

3

Les bouteilles **de gaz** de remplacement doivent être entreposées à une distance d'au moins 6 m (20 pi) de tout liquide inflammable, combustible ou matériau facile à enflammer ( bois, papier, matériaux d'emballage, huile, graisse, etc.).

Parfois négligés, les extincteurs portatifs doivent être maintenus en bon état de fonctionnement.

Chaque mois, vérifier la pression. L'aiguille doit se trouver dans la partie verte. Faire quelques renversements afin d'éviter un tassement de la poudre.

Ces derniers doivent faire l'objet d'une inspection annuelle par une firme spécialisée.



2

Les bouteilles **d'oxygène** doivent être séparées d'une distance minimale de 7 m (20 pi) des bouteilles de gaz inflammables.

4

Une séparation incombustible fixe d'au moins 1,5 m (5 pi) de hauteur et d'un degré de résistance au feu d'au moins 1/2 h (ex. : panneau de fibrociment) peut également être installée afin de réduire la distance de séparation.

Les cylindres d'oxygène et d'acétylène qui ne sont pas fixés sur un chariot de travail doivent être retenus contre le mur par une chaîne.

Il est recommandé de prévoir une ventilation mécanique adéquate pour éviter l'accumulation des fumées de soudure.

